



COMPTE-RENDU
de la séance du Conseil Municipal du 10/07/2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la commune de MARON, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie de MARON sous la présidence de M. Gilbert BLANC, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 04/07/2020

Nombre de conseillers : en exercice : 15 / présents : 12 et 13 / votants : 14 et 15

Présents : M. Gilbert BLANC, Mme Carole FRESNEAU, M. Guilhem de TARLÉ, M. Éric FRESNEAU, Mme Corinne BERNARD, M. Jean-Gilles LAFARCINADE, Mme Angélique COCLIN, M. Aurélien VARVOU, Mme Odile GUINNEPAIN, Mme Nathalie CHERPITEL, M. Daniel PILLET (à partir de 19h30), Mme Agnès PERROT, M. Patrick BERNARD.

Excusées : Mme Claire de TARLÉ (pouvoir à M. de TARLÉ) et Mme Françoise ANNAVAL (pouvoir à Mme FRESNEAU).

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CHERPITEL.

1 - Approbation du compte rendu du 04 juillet 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal, mais les noms des Conseillers Municipaux qui s'abstiennent ou qui votent contre ne sera plus notifiés sauf s'ils en font la demande.

2 - Élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, il convient de procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour le Conseil Municipal de Maron.

Après un appel de candidatures, il a été procédé au vote à bulletin secret sans débat des délégués titulaires. Sont élus :

- M. Guilhem de TARLÉ
- Mme Odile GUINNEPAIN
- Mme Nathalie CHERPITEL

Après un appel de candidatures, il a été procédé au vote à bulletin secret sans débat des délégués suppléants. Sont élus :

- M. Gilbert BLANC
- Mme Angélique COCLIN
- Mme Corinne BERNARD

M. Daniel PILLET excusé pour la première partie de la séance, rejoint le Conseil pour la délibération suivante.

3 - Élection des délégués au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays castelroussin Val de l'Indre

Suite à la demande du Syndicat Mixte du Pays castelroussin Val de l'Indre de procéder à l'élection d'un délégué suppléant en plus du délégué déjà élu au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays castelroussin Val de l'Indre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Annule la délibération 2020-22 du 13 juin 2020,
- Procède à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Sont élus, à l'unanimité :

- Titulaire : M. Éric FRESNEAU
- Suppléant : Mme Agnès PERROT

4 - Communication

- Le problème de la prolifération des chats est en cours de réflexion.
- Plan Canicule : La municipalité va mettre en place une veille active jusqu'au 31 août 2020. Les personnes à risques (âgées, dépendantes ou isolées) vont être recensées. Afin de sensibiliser les habitants aux signes avant-coureurs de déshydratation, Mme Odile GUINNEPAIN va proposer gracieusement, fin juillet, une formation destinée aux parents de jeunes enfants (- 6 ans) et aux habitants proches d'une personne à risques. L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs ainsi que les auxiliaires de vie qui travaillent au sein de la commune seront également conviées.

L'installation d'une climatisation au restaurant scolaire est en étude, afin de pouvoir accueillir des habitants en cas de vigilance 4 du plan canicule.

- Pour que le four à chaux soit plus facilement accessible aux habitants, il est envisagé d'installer un cadenas à code. Le code serait changé tous les 15 jours et disponible à la Mairie.

M. Gilbert BLANC, clôture la séance du conseil à 20h30.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le samedi 18 juillet 2020 à 9h30.

Le Maire,

